

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES MAC APS - AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

Formacode : 42854

N° d'autorisation d'exercice délivrée par le CNAPS à IPSO Sécurité : FOR -069-2124-01-09-20250966971

La formation

Pour exercer ses fonctions, l'Agent de Prévention et de Sécurité doit être titulaire d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, pour effectuer le renouvellement de sa carte professionnelle, l'Agent de Prévention et de Sécurité doit justifier tous les 5 ans avoir suivi une formation « Maintien et Actualisation des Compétences de l'Agent Privé de Sécurité » Cette formation alterne cours théoriques mais aussi des cas pratiques et des mises en situation d'intervention.

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée de 4 journées en présentiel, à temps plein (27 h de formation).

Toutes les heures de formation doivent avoir été suivies par le candidat pour qu'il puisse faire la demande de renouvellement de sa carte professionnelle.

Pour les titulaires d'une carte de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) valide au moment de la formation, le module « Gestes élémentaires de premiers secours » (7 h de formation) n'est pas obligatoire.

Objectifs visés

- Obtenir l'attestation de formation à fournir au CNAPS pour la demande de renouvellement de la carte professionnelle.
- Être accompagné dans la procédure de renouvellement de la carte professionnelle afin de continuer à exercer comme Agent de Prévention et de Sécurité.

Public concerné

Toute personne qui souhaite renouveler sa carte d'Agent de Prévention et de Sécurité.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (handipso@ipso-securite.fr).

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à IPSO Sécurité ou dans les locaux de votre entreprise.

Modalités d'inscription

Les dossiers complets doivent être déposés à minima 1 semaine avant le démarrage de la formation.

Nombre de places

Notre formation accueille entre 6 et 12 personnes.

Prérequis

- Être titulaire d'une carte professionnelle (en cours de validité ou détenir une Autorisation Préalable délivrée par le CNAPS le cas échéant).
- Pour les demandes d'autorisation préalable à faire dès maintenant si la carte professionnelle est expirée avant l'entrée en formation.
- Une justification de la connaissance de la langue française de niveau dit « B1 » du cadre européen de référence pour les langues (CERL). Un arrêté fixera la liste des documents permettant de justifier du niveau « B1 ».

Objectifs pédagogiques

- Actualiser ses connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'APS.

Programme

CONNAISSANCES THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES		
UV 1 : SECOURISME	7 h	<ul style="list-style-type: none">■ Gestes élémentaires de premiers secours (être capable d'intervenir face à une situation d'accident)
UV 2 : Connaître les principes de la République Française	3 h	<ul style="list-style-type: none">■ Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;■ Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;■ L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.
UV 2 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE	4 h	<ul style="list-style-type: none">■ Cadre juridique d'intervention de l'APS (actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier)■ Déontologie professionnelle
UV 3 : GESTION DES CONFLITS	7 h	<ul style="list-style-type: none">■ Compétences opérationnelles générales (gérer les conflits et maîtriser les mesures d'inspection-filtrage)
UV 4 : RISQUES TERRORISTES	13 h	<ul style="list-style-type: none">■ Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes■ Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme■ Connaître les différents matériels des terroristes■ Savoir entretenir sa culture de la sécurité ...

Qualification des intervenants

Les profils de nos intervenants.es sont validés par les instances tutélaires qui régissent les formations du domaine de la sécurité. Ils sont qualifiés et disposent d'une expérience professionnelle et pédagogique solide dans le domaine de la sécurité.

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives (livret pédagogique remis au candidat).
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours.
- Cas pratiques et mises en situation d'intervention (secourisme tactique, gestion des conflits, inspection des bagages)
- Manipulation d'armes fictives pendant le déroulement du module « risque terroriste ».

IPSO Sécurité met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue en début et en fin de formation les acquis des participants.

Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur.

Horaires : Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Langue d'enseignement : Cette formation est dispensée en langue française.

Contact : par mail à : contact@ipso-securite.fr

Tarifs : Accédez à notre [grille tarifaire](#)

Délais d'accès : 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

Modalités et conditions d'inscriptions : Téléchargez notre [dossier de candidature](#)

Conditions générales de vente : Consultez nos [CGV](#)

www.ipso-securite.fr

